

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE POLYNESIE FRANCAISE B.P. 9006 – MOTU UTA 98 715 – PAPEETE – POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le 10 juin 2013

Dossier suivi par : Marc JANNIER Chargé de communication

Tél: 50 55 53 Fax: 43 55 45

Email: marc.jannier@douane.pf

## **INFORMATION MEDIA**

## LA DOUANE REMET DEUX PENU PREHISTORIQUES SAISIS AU MUSEE DE TAHITI ET DES ILES

La direction des douanes de Polynésie française a saisi le 14 juillet 2012 deux penu (pilons) préhistoriques d'une grande valeur archéologique et culturelle, prohibés à l'exportation. Ces deux objets sont devenus propriété de la douane.

Fidèle à la tradition en ce domaine et soucieux de rendre à la Polynésie française ce qui lui appartient, le directeur régional des douanes a décidé de remettre les deux objets archéologiques au Musée de Tahiti et des Îles.

La cérémonie de remise officielle des deux penu, organisée en liaison avec Mme Théano JAILLET, conservatrice, aura lieu au musée le **jeudi 20 juin 2013 à 11h**.

Vous êtes invités à y assister.

Le haut-commissaire de la République en Polynésie française, le vice-président de la Polynésie française, M. Nuihau LAUREY, ministre de tutelle de la douane, ainsi que M. Geffry SALMON, ministre de la Culture et M. Teddy Tehei chef du Service de la Culture, honoreront l'événement de leur présence.

La remise des deux objets archéologiques sera l'occasion de sensibiliser le grand public à la protection du patrimoine culturel polynésien et de rendre compte de l'implication de la douane en ce domaine.